

CHEF DE DIVISION, GÉNIE
Ville de Candiac
(87,659 \$ - 104,112 \$)

Située en bordure du fleuve Saint-Laurent, sur la rive-sud de Montréal, la ville de Candiac se distingue par sa qualité de vie exceptionnelle, son développement durable et sa saine gestion. Candiac est en pleine effervescence et offre une gamme diversifiée de services de qualité supérieure et à la hauteur des attentes de ses 21,000 citoyens. Pour maintenir un haut standard, nous sommes à la recherche de personnes compétentes, dynamiques et reconnues dans leur domaine.

CONTEXTE

Les conclusions du plan stratégique de développement 2018-2033 démontrent que l'organisation municipale de Candiac est au service du citoyen qui doit être traité comme un client privilégié. Ces orientations exigent que les services municipaux soient performants et à hauteur de nos ambitions. Pour soutenir la croissance et la diversité, une gamme de projets d'envergure sont à l'agenda du génie municipal : construction d'une patinoire réfrigérée couverte, de parcs et d'espaces verts, d'une place publique attrayante, d'une promenade, d'un centre aquatique et la mise aux normes de l'usine de filtration.

Dans ce contexte stimulant, le chef de la division du génie municipal représente un collaborateur de premier plan qui contribuera à la réalisation de la mission de notre ville.

SOMMAIRE

Sous l'autorité du directeur du développement, le titulaire planifie, dirige et contrôle les activités d'ingénierie des projets de développement et de prolongement des réseaux urbains, de construction, de réfection et d'aménagement des infrastructures, édifices et parcs municipaux.

RESPONSABILITÉS

1. Planifie, conçoit, dirige et contrôle la réalisation des projets de construction et de réfection des infrastructures municipales.
2. Dirige les activités conduisant à la réalisation des projets de génie civil : études préliminaires, préparation des plans et devis, des échéanciers et des estimations des coûts.
3. Planifie et dirige le processus d'appel d'offres et exerce les contrôles et suivis pour assurer la qualité de leur réalisation.

4. Rédige des rapports d'analyse et des études de faisabilité et soumet les recommandations nécessaires.
5. Dirige et coordonne la réalisation des mandats spécifiques octroyés aux consultants externes.
6. Contrôle et évalue la qualité des travaux et s'assure du respect des contrats.
7. Approuve les paiements progressifs et les honoraires professionnels, négocie les travaux supplémentaires et règle les litiges.

EXIGENCES

Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en ingénierie ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation;

Posséder cinq (5) années d'expérience dans un poste similaire dans le milieu municipal.

Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Connaissance de la suite Microsoft Office, Microsoft Project et AutoCad.

Gestion des ressources humaines, négociation, autonomie, service-client, tolérance au stress, gestion des priorités, goût du risque,

RÉMUNÉRATION

L'échelle salariale se situe entre 87,659 \$ et 104,112 \$ et la rémunération à l'embauche s'établit en fonction des qualifications. Les conditions de travail sont définies dans la politique de rémunération des cadres.

Faites suivre rapidement votre curriculum vitae avant le 22 juillet 2019.

JEAN-YVES PILON, consultant

j-y.pilon@videotron.ca

450-466-7332

La ville de Candiac accorde une grande importance à la diversité en milieu de travail et souscrit au principe d'équité en emploi. Elle encourage les candidatures issues des groupes visés par la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.

Pour faciliter la lecture de ce texte, l'emploi du genre masculin a été retenu.

Nous communiquerons avec tous les candidats.